

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 38 (1966)

Heft: 3: Espaces verts et jeux d'enfants

Artikel: Paris en l'an 2000

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paris en l'an 2000

73

L'an dernier, l'Association des grandes entreprises de distribution de Belgique (AGED) avait invité à un déjeuner-causerie M. Paul Delouvrier, délégué général au district de la région de Paris.

M. Delouvrier s'attachait spécialement à décrire ce que sera vraisemblablement en l'an 2000 la région parisienne, aujourd'hui administrativement limitée à 12 000 km² (un bon tiers de la superficie de la Belgique) et où vivent 9 millions d'habitants, dont 8 millions agglomérés. D'ici à la fin du siècle, on prévoit que 14 millions d'être humains devront vivre dans ce même espace.

Aussi le Gouvernement français a-t-il dès à présent élaboré des plans à longue échéance, car les solutions

adoptées depuis la fin de la guerre ont simplement consisté à combler les vides laissés dans les banlieues et à occuper le sol exagérément.

Pour loger d'ici l'an 2000 cinq millions de Français de plus sans retomber dans la même erreur, le plan d'aménagement de la région parisienne envisage la création, «à des endroits où il n'y a encore aujourd'hui que des champs de betteraves», de plusieurs villes nouvelles conçues pour accueillir chacune entre 150 000 et 500 000 personnes, et structurées à en faire des agglomérations complètes par elles-mêmes.

A l'encontre de ce qui a été fait pour Londres, où l'on a créé un anneau de villes nouvelles, ce sont des extensions radiales qui sont prévues depuis Paris: l'une vers l'ouest, une autre vers le sud-ouest, une troisième en direction de la Marne, mais sans suivre le lit du fleuve. De cette façon, on ménagera de vastes espaces libres entre les nouveaux axes de développement.

Pour être à une échelle plus réduite, la difficulté est la même pour Bruxelles. Aussi les conceptions défendues par M. Delouvrier méritent-elles d'être étudiées attentivement par les urbanistes chargés de l'étude de l'aménagement de la région bruxelloise.

Institut national belge du logement.

L'évidence
même :
la



**Pierrelaine de Flums**

élastique, souple, ininflammable
a mille fois prouvé sa valeur!

Fonderie Spoerry SA
Flums SG Tél. 085 / 83148